

**NAVILAND CARGO**  
Société par actions simplifiée au capital de 4.592.182,14€  
Siège social : Espace Seine – 26, quai Charles Pasqua  
92300 LEVALLOIS-PERRET  
562 013 268 RCS NANTERRE

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 30 JUIN 2023**

**APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

**Extrait du procès-verbal des délibérations**

L'an 2023  
Et le 30 juin à 13h30,

Les Associés se sont réunis en Assemblée Générale, au siège social, sur convocation du Président.

La convocation a été faite par lettre adressée à chaque actionnaire le 15 juin 2023.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Charles PUECH d'ALISSAC, en sa qualité de Président de la Société. Aucun Associé ne souhaite être scrutateur.

Le bureau de l'Assemblée désigne pour secrétaire Madame Maud LE CAMPION.

Le Président constate que le commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés, possèdent plus du quart des actions formant le capital et ayant le droit de vote. En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

.....  
**DEUXIEME RESOLUTION**

*(Affectation de résultat)*

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 9.312.889,01 € en totalité au compte du report à nouveau qui passera de 6.723.014,69 € à 16.035.903,70 €.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'il a été distribué au titre des trois précédents exercices les dividendes suivants :

Exercice clos le	Dividende par action	Dividende éligible à l'abattement de 40%	Dividende non éligible à l'abattement de 40%
31/12/2021	3,61 €	3,61€	0,00 €
31/12/2020	- €	-	-
31/12/2019	- €	-	-

***Cette résolution est adoptée.***

### **TROISIEME RESOLUTION**

*(Pouvoirs pour formalités)*

Tous pouvoirs sont donnés à Madame Maud LE CAMPION en vue d'établir et de certifier conforme le présent procès-verbal et d'accomplir toutes formalités.

***Cette résolution est adoptée.***

.....

Pour extrait certifié conforme



---

Maud LE CAMPION

**NAVILAND CARGO**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2022)**



## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2022)**

Aux associés  
**NAVILAND CARGO**  
26 Quai Charles Pasqua  
92300 LEVALLOIS PERRET

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NAVILAND CARGO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, Bâtiment le Platiniium 4, rue des Messageries 57000 Metz  
Téléphone: +33 (0)3 87 18 40 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes..

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Metz, le 23 juin 2023

Le commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Jean-Luc CACCIATORE

**NAVILAND CARGO**  
**ANNEXE COMPTABLE au 31/12/2022**

**BILAN ACTIF**

En Euros

RUBRIQUES	Montant Brut	Amortissements	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	4 418 943	4 378 219	40 724	61 961
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	50 005	50 005		
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	27 000		27 000	27 000
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	4 387 999	3 537 686	850 313	839 210
Constructions	1 696 745	1 443 524	253 221	297 077
Installations techniques, matériel, outillage	29 233 295	24 570 278	4 663 017	4 024 980
Autres immobilisations corporelles	8 359 863	4 058 592	4 301 271	4 542 581
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	77 016		77 016	77 016
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	1 584 987	572 720	1 012 267	862 666
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	129 552		129 552	111 591
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>49 965 405</b>	<b>38 611 024</b>	<b>11 354 381</b>	<b>10 844 082</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande	1 544 669		1 544 669	83 461
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	29 138 941	2 050 328	27 088 613	24 132 180
Autres créances	17 457 554	870 734	16 586 820	12 570 111
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )				
Disponibilités	55 355		55 355	7 678
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	365 358		365 358	557 067
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>48 561 877</b>	<b>2 921 062</b>	<b>45 640 815</b>	<b>37 350 498</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>98 527 282</b>	<b>41 532 086</b>	<b>56 995 196</b>	<b>48 194 580</b>

**NAVILAND CARGO**  
**ANNEXE COMPTABLE au 31/12/2022**

**BILAN PASSIF**

en Euros

RUBRIQUES	31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel ( dont versé : 4592182,14)	4 592 182	4 592 182
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation ( dont écart d'équivalence : 0)		
Réserve légale	459 219	459 219
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours 0)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes 0)		
Report à nouveau	6 723 015	2 761 490
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>9 312 889</b>	<b>5 966 093</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>21 087 305</b>	<b>13 778 984</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	672 484	565 788
Provisions pour charges	1 725 760	1 692 697
<b>PROVISIONS</b>	<b>2 398 243</b>	<b>2 258 485</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	27 324	1 186
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participati 0)		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 386 516	20 548 516
Dettes fiscales et sociales	10 172 635	9 998 512
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	42 000	
Autres dettes	810 403	1 501 202
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	70 771	107 695
<b>DETTES</b>	<b>33 509 648</b>	<b>32 157 111</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>56 995 196</b>	<b>48 194 580</b>

**NAVILAND CARGO**  
**ANNEXE COMPTABLE au 31/12/2022**

**COMPTE DE RESULTAT**

en Euros

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises	2 306		2 306	3 247
Production vendue de biens				
Production vendue de services	130 454 986	36 486 583	166 941 569	146 359 551
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>166 943 874</b>		<b>166 943 874</b>	<b>146 236 173</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			8 302 131	7 875 781
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			245 002	954 287
Autres produits			615 564	2 459 393
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>176 106 571</b>	<b>157 652 258</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			166 369	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			138 457 197	124 868 873
Impôts, taxes et versements assimilés			789 979	772 505
Salaires et traitements			15 306 630	14 837 597
Charges sociales			7 287 804	6 289 384
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 946 178	1 954 175
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			646 336	382 765
Pour risques et charges : dotation aux provisions			321 342	335 815
Autres charges			719 750	58 727
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>165 641 584</b>	<b>149 499 840</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>10 464 988</b>	<b>8 152 418</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations			7 500	37 901
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			4 961	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>12 461</b>	<b>37 901</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			22 270	8 732
Différences négatives de change			357	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>22 627</b>	<b>8 732</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>-10 166</b>	<b>29 169</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>10 454 822</b>	<b>8 181 587</b>

**NAVILAND CARGO**  
**ANNEXE COMPTABLE au 31/12/2022**

**COMPTE DE RESULTAT (suite)**

en Euros

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 917
Produits exceptionnels sur opérations en capital	678 267	40 000
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>678 267</b>	<b>41 917</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 208	47 810
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 053	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		1 000 000
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>4 261</b>	<b>1 047 810</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>674 006</b>	<b>-1 005 892</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	605 608	369 451
Impôts sur les bénéfices	1 210 331	840 151
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>176 797 300</b>	<b>157 732 076</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>167 484 411</b>	<b>151 765 983</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>9 312 889</b>	<b>5 966 093</b>

FAITS CARACTERISTIQUES  
DE L'EXERCICE

Conflit en Ukraine

Le conflit consécutif à l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie, débutée le 24 février 2022, n'a pas de conséquence directe sur NAVILAND CARGO, la société ne développant aucune activité significative dans les pays belligérants ou faisant l'objet de sanctions économiques. La société et/ou ses participations subissent néanmoins les conséquences de la hausse de l'inflation, et en particulier des prix de l'électricité, du gazole et des matières premières qui en résultent en partie.

Ce contexte économique évolutif a été pris en compte dans les tests de valeur d'inventaire des titres de participations mis en œuvre au 31 décembre 2022.

**EVENEMENTS POSTERIEURS  
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

NEANT

PRINCIPES, REGLES ET  
METHODES COMPTABLES (1/6)

PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux principes et méthodes définis par la loi comptable et ses textes (Règlement ANC 2014-03 relatif au PCG), sans modification des méthodes d'évaluation et de comptabilisation autres que celles décrites si nécessaire au paragraphe sur les changements de méthodes.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation, ci-après décrits, ont été retenus pour les différents postes des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Immobilisations incorporelles

Ce poste comprend pour l'essentiel :

- Les logiciels informatiques comptabilisés à leur coût d'acquisition, et font l'objet, en règle générale, d'un amortissement calculé sur une durée de 12 mois ou sur une durée plus longue si des circonstances particulières le justifient.

PRINCIPES, REGLES ET  
METHODES COMPTABLES (SUITE 2/6)

Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte-tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens selon l'approche par composant. Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, cette dernière représentant la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie.

L'amortissement a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens selon le mode linéaire traduisant la dépréciation économique des dits biens.

Le complément d'amortissement, découlant de l'application du mode dégressif, est inscrit en résultat exceptionnel et dans les provisions réglementées au passif du bilan.

Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

- Agencement sur terrains	8 ans
- Constructions	20 à 25 ans
- Constructions mobiles et semi-mobiles	10 à 15 ans
- Matériel et outillage industriel	3, 5 et 10 ans
- Wagons plats à essieux	4 ans
- Wagons plats à boogies	5, 10 et 15 ans
- Conteneurs	5 ans
- Caisses mobiles	5 ans
- Véhicules de tourisme, utilitaires	5 ans
- Matériel de bureau, informatique et	3, 5 et 10 ans

PRINCIPES, REGLES ET  
METHODES COMPTABLES (SUITE 3/6)

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées au coût historique d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres de participations est appréciée préférentiellement par :

- Evaluation au patrimoine (actif net comptable, actif net réévalué, ou valorisation par DCF des titres détenus) pour les holdings,
- Estimation de la valeur d'entreprise (multiples de la marge opérationnelle) pour les entités opérationnelles, et, en cas de valorisation selon la méthode du multiple de la marge opérationnelle inférieure aux capitaux propres (valeur plancher), une valorisation par DCF (flux actualisés selon un taux WACC calculé par un cabinet externe) est alors retenue.

Une entité est définie comme holding si elle détient des participations et que son niveau de chiffre d'affaires et d'EBITDA sont peu significatifs ou encore une entité dont les activités n'ont pas encore démarré/démarrent à peine.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable. La provision est affectée dans l'ordre aux titres de participation détenus, puis aux créances rattachées et comptes courants et au-delà à une provision pour risque filiale si nécessaire.

Traitement des frais d'acquisition sur actifs immobilisés

NEANT

Stock et en cours

NEANT

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation sur créances est pratiquée dès l'apparition d'un risque probable de non-recouvrement. Pour les créances clients, notamment, dont le risque est clairement identifié, la perte de valeur s'apprécie au cas par cas. Pour les autres, la provision pour dépréciation est mesurée selon une méthode statistique basée sur l'âge de la créance.

Valeurs mobilières de placement

NEANT

PRINCIPES, REGLES ET  
METHODES COMPTABLES (SUITE 4/6)

Opérations en devise

NEANT

Disponibilités

Les disponibilités sont constituées des liquidités immédiatement disponibles évaluées à leur valeur nominale.

Instruments financiers et exposition aux risques de change et de taux

NEANT

Provisions pour risques et charges

Elles sont estimées en fonction des données connues de la société à la date de clôture de l'exercice et sont constituées principalement par :

- des provisions pour litiges,
- des provisions pour affaires prud'homales,
- des provisions pour pensions et obligations similaires,
- des provisions pour médailles du travail.

Les litiges font l'objet, pour les plus importants d'entre eux, d'un examen régulier entre les services opérationnels et les services juridiques, afin d'en apprécier les risques et de déterminer les provisions nécessaires.

Des provisions sont enregistrées dans les comptes, dès que les effets de ces litiges et procédures peuvent être estimés. Ces provisions sont déterminées au cas par cas, en fonction de l'appréciation des risques attachés à chaque dossier.

**PRINCIPES, REGLES ET  
METHODES COMPTABLES (SUITE 5/6)**

Les indemnités de départ en retraite du personnel sont déterminées pour l'ensemble des salariés.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, les cotisations à payer sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée.

Pour les régimes à prestations définies, les engagements sont déterminés en utilisant la méthode dite des unités de crédits projetées qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités de droit à prestation pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses d'actualisation, de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs.

Conformément à l'article 2 de la loi n°2014-40 du 20 janvier 2014 garantissant l'avenir et la justice du système de retraites, il est désormais retenu un allongement de la durée de cotisations à 43 ans d'ici 2035 pour bénéficier d'une pension à taux plein et la prise en compte du dispositif carrière longue en considérant l'élargissement du dispositif (décret n°2012-847 du 2 juillet 2012).

La société applique la méthode dite du corridor pour des comptes sociaux, qui consiste à amortir la part des écarts actuariels pour chaque régime à prestations définies correspondant à l'excédent tombant au-delà du corridor de 10% à la date de clôture précédente, sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel participant au régime, le corridor étant la plus grande valeur entre 10% de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, et 10% de la juste valeur des éventuels actifs du régime.

La charge nette est constatée en résultat d'exploitation sous déduction des éventuels actifs du régime.

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'estimation des engagements au titre des régimes d'Indemnités de Fin de Carrière et de Primes de Médailles du Travail / Gratification des entités françaises du pôle Rail4Logistics au 31/12/2022 sont présentées ci-dessous :

Hypothèses actuarielles	au 31/12/2021	au 31/12/2022
Taux d'actualisation	0,70% (1)	3,48% (1)
Taux d'inflation (à titre indicatif)	1,60%	2,00%
Taux de revalorisation des salaires	Profils n-1	Profils n-1
Mode de départ à la retraite	Départ volontaire	Départ volontaire
Age de départ en retraite	Départ à taux plein	Départ à taux plein
Age de début de carrière		
- cadres	23 ans	23 ans
- employés/manutentionnaires	20 ans	20 ans
- conducteurs	18 ans	18 ans
Table de mortalité	TH TF 00-02	TH TF 00-02
Taux de charges sociales	Taux de charges sociales 2021	Taux de charges sociales 2022
Table de sortie	Table 2019	Table 2019
<b>Médailles du Travail</b>		
Taux de demande des primes/gratifications	Un taux de demande de 60% est appliqué aux engagements médailles du travail (dépendant de l'ancienneté carrière)	Un taux de demande de 60% est appliqué aux engagements médailles du travail (dépendant de l'ancienneté carrière)
Taux de revalorisation des primes/gratifications	0,00%	0,00%

(1) Le taux d'actualisation retenu est de 3,48%. Il correspond au taux Groupe fourni par la SNCF pour une durée de 12 ans (Taux Bloomberg au 15 octobre 2022).

Les Primes de Médailles d'honneur du Travail sont soumises à charges sociales lorsque leur montant dépasse un mois de salaire. Les Gratifications sont en revanche intégralement assujetties aux charges sociales.

PRINCIPES, REGLES ET  
METHODES COMPTABLES (SUITE 6/6)

Les médailles du travail constituent également d'autres avantages à long terme présentés en provision pour risques et charges, évalués sur la base d'hypothèses actuarielles. La société enregistre en résultat le coût actuariel estimé sur la durée de vie active des salariés concernés. L'incidence des variations d'hypothèses est prise en compte en résultat de l'exercice au cours duquel les modifications interviennent.

Impôts et Taxes au compte de résultat

Les impôts et taxes sont comptabilisés en totalité au moment du fait générateur qui se situe au 1er janvier N en matière de C3S (sur le chiffre d'affaires N-1), de taxe foncière, de taxe sur les bureaux et de parkings en Ile de France

Subventions

Les subventions que la Société reçoit sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que cette dernière respectera les conditions liées à l'obtention des dites subventions.

Durant l'exercice une subvention de 3 759K€ a été perçue au titre de l'Aide au Transport Combiné 2022.

Changements de méthodes comptables

NEANT

Changement d'estimation

NEANT

Changement de présentation

NEANT

Informations sur le changement climatique

Nos travaux d'évaluation des actifs et passifs ont pris en compte les informations disponibles à date concernant les actions engagées en lien avec le changement climatique. Ces actions entraînent ainsi des investissements spécifiques et /ou des surcoûts qui ont été intégrés dans les tests de valeur des actifs.

NOTE 1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

en milliers Euros

NATURE	31/12/2021	Augmentat°	Diminut°	31/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)</b>				
Valeurs brutes	4 492	4		4 496
Amortissements et dépréciations	-4 403	-25		-4 428
Valeurs nettes	<b>89</b>	<b>-21</b>		<b>68</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (2)</b>				
Valeurs brutes (*)	41 801	2 285	-331	43 755
Amortissements et dépréciations (**)	-32 020	-1 921	331	-33 610
Valeurs nettes	<b>9 781</b>	<b>364</b>		<b>10 145</b>
<b>Total</b>	<b>9 870</b>	<b>2 013</b>		<b>10 213</b>
dont :				
(1) Concessions, brevets, logiciels, droits similaires	62	-21		41
Fonds commerciaux				
(2) Terrains	839	11		850
Constructions	297	-44		253
Matériel et Outillage	4 025	638		4 663
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	4 543	-242		4 301
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours	104			104
(*) dont 0 d'immobilisations en cours mises en service pendant l'exercice (virement de compte à compte)				
(**) dont 0 en amortissements dérogatoires parmi les provisions réglementées				

Les acquisitions d'immobilisations corporelles se décomposent notamment comme suit :

- Installations tech, matériel & outillage : 1556 K€
- Matériel informatique : 518 K€

NOTE 2 - MALIS TECHNIQUES INSCRITS EN FONDS COMMERCIAUX PAR SOUS JACENTS

en milliers Euros

NATURE DES MALIS PAR SOUS-JACENTS	31/12/2021	Augmentat°	Diminut°	31/12/2022
<b>SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Valeurs brutes				
Amortissements et dépréciations				
Valeurs nettes				
<b>SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Valeurs brutes				
Amortissements et dépréciations				
Valeurs nettes				
<b>SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Valeurs brutes				
Dépréciations				
Valeurs nettes				
<b>Total</b>				

NEANT

NOTE 3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

en milliers Euros

NATURE	31/12/2021	Augmentat°	Diminut°	31/12/2022
<b>TITRES DE PARTICIPATION</b>				
Valeurs brutes	1 435	150		1 585
Dépréciation	-573			-573
Valeurs nettes	<b>863</b>	<b>150</b>		<b>1 012</b>
<b>CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS</b>				
Valeurs brutes				
Dépréciation				
Valeurs nettes				
<b>AUTRES TITRES IMMOBILISES</b>				
Valeurs brutes				
Dépréciation				
Valeurs nettes				
<b>PRETS &amp; AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Valeurs brutes	112	18		130
Dépréciation				
Valeurs nettes	<b>112</b>	<b>18</b>		<b>130</b>
<b>Total</b>	<b>974</b>	<b>168</b>		<b>1 142</b>

Au cours de l'exercice 2022, Naviland Cargo a participé à l'augmentation de capital de Naviland Cargo Espagne pour 150 K€.

**NOTE 4 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS**

Ils se présentent ainsi :

en milliers Euros

CLIENTS	31/12/2022	Effets à recevoir	Produits à recevoir	Montant à + 1 an	31/12/2021
Montant brut	29 139		2 850		25 536
Provisions pour dépréciation	-2 050				-1 404
<b>Montants nets</b>	<b>27 089</b>		<b>2 850</b>		<b>24 132</b>

Détails de postes par nature

- 41000000 (Clients et comptes rattachés) : 2390 K€

**NOTE 5 - AUTRES CRÉANCES**

La répartition par nature est la suivante :

en milliers Euros

NATURE	31/12/2022	Effets à recevoir	Produits à recevoir	Montant à + 1 an	31/12/2021
Etat et autres collectivités publiques	8 439		3 642		9 034
Groupe et associés *	8 742				3 345
Comptes courants et correspondants	233				233
Créances diverses	1 546		159		828
Provisions pour dépréciation	-871			-871	-871
<b>Montants nets</b>	<b>18 089</b>		<b>3 801</b>	<b>-871</b>	<b>12 569</b>

\* Cf. Note 6 sur la convention de trésorerie avec SNCF SA

Détails des postes par nature

en milliers Euros

- Etat et autres collectivités publiques dont :	- 44000100 (TVA-Déductible-Débit)	1
	- 44000104 (TVA déduc. Étrangère)	32
	- 44000200 (TVA-Déductible s.Enc)	812
	- 44000301 (TVA à décaisser)	22
	- 44000302 (TVA demande de rembourse)	1 064
	- 44000400 (TVA-Facture non parvenue)	2 823
	- 44000609 (CFE)	33
	- 44400100 (Etat -impôts sur les bénéfices)	5
	- 44400101 (Etat -impôts sur les bénéfices)	4
	- 44870000 (Créance administration fiscale)	3 642
	<b>Total</b>	<b>8 438</b>
-Créances diverses	- 40800200 (Fournisseurs FNP manuels)	73
	- 40900190 (Fournisseurs - AAR)	159
	- 40910100 (Av&ac versés s/comm)	913
	- 40910102 (Av&ac versés s/comm)	400
	<b>Total</b>	<b>1 545</b>

**NOTE 6 - DISPONIBILITÉS**

Les disponibilités de la société s'analysent ainsi :

en milliers Euros		
NATURE	31/12/2022	31/12/2021
Valeurs mobilières de placement nettes Disponibilités	55	8
<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>8</b>

Une convention de trésorerie centralise les avances ou les envois de fonds au niveau de la société mère par un nivellement journalier des comptes bancaires, le tout portant intérêts en fonction des besoins ou excédents de trésorerie. La contrepartie de ces opérations se situe dans les comptes courants financiers actifs ou passifs avec SNCF SA ( Cf.notes 5 et 13).

**NOTE 7 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

Ils se décomposent de la manière suivante :

en milliers Euros		
NATURE	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation Charges / Produits financiers Charges / Produits exceptionnels	365	71
<b>Total</b>	<b>365</b>	<b>71</b>

NOTE 8 - CAPITAUX PROPRES HORS PROVISIONS REGLEMENTEES

en milliers Euros

NATURE	Solde N-1 avant affectation	Affectation du résultat N-1 (1)	Distribution de dividendes	Autres variations de l'exercice	Solde N avant affectation
Capital	4 592				4 592
Prime d'émission, de fusion et d'apport					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	459				459
Autres réserves et report à nouveau	2 761	5 966	-2 005		6 723
Résultat de l'exercice	5 966	-5 966		9 313	9 313
<b>Total capitaux propres (hors prov. réglementées)</b>	<b>13 779</b>		<b>-2 005</b>	<b>9 313</b>	<b>21 087</b>

(1) Décision de l'Assemblée Générale du 30/06/2022

Le capital social est composé à la clôture de 555 282 actions de 8,27 € de valeur nominale, toutes de même rang et donnant aux actionnaires les mêmes droits.

NOTE 9 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

en milliers Euros

NATURE	Montant d'ouverture 31/12/2021	Dotations	Reprises	Montant de clôture 31/12/2022
Provisions pour risques	566	250	-143	672
Provisions pour charges	1 693	70	-37	1 726
<b>Total</b>	<b>2 258</b>	<b>320</b>	<b>-180</b>	<b>2 398</b>

Les provisions pour litiges s'élèvent à 672 K€ à la clôture de l'exercice dont 250 K€ consécutifs à des sinistres/ avaries ou désaccords commerciaux intervenus en 2022.

Les provisions pour pensions et obligations similaires sont évaluées à 590 K€ (dont 35 K€ de médaille du travail) à la clôture.

**NOTE 10 - PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL**

Les éléments permettant de justifier le montant de la provision au titre des différents avantages envers le personnel sont repris dans le tableau ci-dessous :

en milliers Euros

EVOLUTION DE L'ENGAGEMENT	N		
	Retraite	Médailles	Total
Valeur actuelle des obligations	555	45	600
Juste valeur des actifs du régime			
<b>Valeur actuelle des obligations nettes</b>	<b>555</b>	<b>45</b>	<b>600</b>
Ecarts actuariels non comptabilisés	125		125
Coûts des services passés non reconnus			
<b>Passif au titre des régimes à prestations définies</b>	<b>680</b>	<b>45</b>	<b>725</b>
<b>MONTANTS COMPTABILISES EN RESULTAT :</b>			
Coût des services rendus	71	7	78
Coût financier			
Rendement attendu des actifs du régime			
Ecarts actuariels		-17	-17
Coût des services passés			
Effet des réductions ou liquidations	-28		-28
Prestations payées aux salariés			
Autres (sur obligations et actifs de régime)			
<b>Résultat net comptabilisé</b>	<b>43</b>	<b>-10</b>	<b>33</b>

**Engagements spécifiques aux dirigeants:**

NEANT

**NOTE 11 - DETTES FINANCIÈRES**

en milliers Euros

NATURE	1 an au +	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total au 31/12/2022	31/12/2021
Crédits de trésorerie	27			27	1
Emprunts et dettes auprès d'Ets de crédit (*)					
Dettes rattachées à des participations (*)					
Emprunts et dettes financières divers (*)					
<b>Total</b>	<b>27</b>			<b>27</b>	<b>1</b>

(\*) dont charges à payer : 0 K€

**NOTE 12 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS**

en milliers Euros

NATURE	1 an au +	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total au 31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs et comptes rattachés	22 387			22 387	20 549
Dettes / immobilisations et rattachées					
<b>Total</b>	<b>22 387</b>			<b>22 387</b>	<b>20 549</b>

dont effets à payer  
dont charges à payer (1)

16 741

Détails des postes par nature

en milliers Euros

- Fournisseurs et comp - 40000000 (Dettes fournisseurs)	5 646
- 40800100/40800200 (Fournisseurs FNP (Manuelles))	16 741 (1)
	22 387

NOTE 13 - AUTRES DETTES

en milliers Euros

NATURE	1 an au +	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total au 31/12/2022	31/12/2021
Dettes fiscales et sociales	10 172			10 172	9 999
Groupes et associés *	16			16	
Comptes courants et correspondants	177			177	176
Dettes diverses	660			660	1 325
<b>Total</b>	<b>11 025</b>			<b>11 025</b>	<b>11 500</b>

\* Cf note 6 sur la convention de trésorerie avec SNCF SA

dont effets à payer  
dont charges à payer (1) 5 952

Détails des postes par nature

en milliers Euros

- Dettes fiscales et soci - 42000104 (Avances au personnel)	9
- 42000101 (Oppositions Salaires)	1
- 42000110 (Prov 13/14e mois)	92 (1)
- 42000111 (Prov congés à payer)	1 446 (1)
- 42000112 (Prov prime Fin Année)	1 576 (1)
- 42000114 (Prov repos)	194 (1)
- 42000115 (Prov CET à payer)	49 (1)
- 42000116 (Prov Intérêts & Part)	1 095 (1)
- 42000301 (Indemnité journ SS)	13
- 42100300 (Pers-A, Opérations)	2
- 42100401 (Pers-Notes de Frais)	11
- 43000102 (Prv CS-CET à Payer)	24 (1)
- 43000190 ( Organismes sociaux - Dettes)	938
- 43000191 (Provisions Charges Sociales - Repos)	91 (1)
- 43000390 (Organismes sociaux - Mutuelle)	222
- 43000490 (Organismes sociaux - Caisse de retraite)	291
- 43000600 (Prv CS-13e M à payer)	54 (1)
- 43000700 (Provisions Charges Sociales - Congés payés)	678 (1)
- 43000800 (Provisions Charges Sociales - Primes fin d'année)	653 (1)
- 44000101 (TVA collectée-Débit)	238
- 44000201 (TVA collectée sur Encaissement)	1 559
- 44000201 (TVA sur facture à émettre)	63
- 44000601 (Autres impôts et taxes)	12
- 44000602 (Formation continue)	102
- 44000603 (Taxe d'apprentissage)	66
- 44000604 (Effort à la construction)	51
- 44000608 (TVS)	9
- 44000608 (CVAE)	109
- 44210000 (Prélèvement à la source)	98
- 44200100 (Compte cour intég fiscale)	426
<b>Total</b>	<b>10 172</b>
- Dettes diverses	
- 40910101 ( AV&Ac s/com Immo)	42
- 41919490 ( Clients - Avoirs à émettre)	618
<b>Total</b>	<b>660</b>

NOTE 14 - ENTREPRISES LIÉES

en milliers Euros

ENTREPRISES LIEES	Montant brut au bilan	Dont entreprises liées
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		
Participations	1 585	1 585
Créances rattachées à des participations		
Immobilisations financières	130	27
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
Créances	45 177	9 529
<b>DETTES</b>		
Dettes	32 492	3 776
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts	22	22
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits de participation	8	8
Produits de créances		
Intérêts	5	5

Toutes les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

**NOTE 15 - CHIFFRE D'AFFAIRES PAR METIERS ET PAR ZONES GEOGRAPHIQUES**

en milliers Euros

METIERS	Chiffre d'affaires		Variation
	2022	2021	%
Combiné	83 365	77 995	7%
Navitrucking	75 244	63 302	19%
Terminaux	5 982	5 054	18%
Wagons		7	
Tractions & divers			
Autres	2 353		
<b>Total</b>	<b>166 944</b>	<b>146 358</b>	<b>12</b>

en milliers Euros

ZONES GEOGRAPHIQUES	Chiffre d'affaires		Variation
	2022	2021	%
France	130 458	124 219	5%
Export	36 486	22 140	65%
<b>Total</b>	<b>166 944</b>	<b>148 819</b>	<b>12%</b>

**NOTE 16 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION**

en milliers Euros

	2022	2021	Variation %
Résultat d'exploitation	10 465	8 152	28%
dont transferts de charges	63	120	

NOTE 17 - RÉSULTAT FINANCIER

en milliers Euros

	31/12/2022	31/12/2021	Variation %
Dividendes reçus	8	8	
Charges nettes d'intérêts financiers	-27		
Produits nets de charges financières			
Boni & Mali de fusion			
Différence de change	0	1	-44
Mouvements nets sur provisions financières			
<b>Total</b>	<b>-19</b>	<b>8</b>	

NOTE 18 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

en milliers Euros

	31/12/2022	dont s/exercices antérieurs	31/12/2021	Variation %
Charges exceptionnelles	-3		-48	
Produits exceptionnels			2	-100%
Plus ou moins-values de cessions	617		40	
Sur actifs corporels et incorporels	60		f	
Sur actifs financiers				
Dotations exceptionnelles aux provisions et amort.			-1 000	-100%
Reprises exceptionnelles aux provisions et amort.				
<b>Total</b>	<b>674</b>		<b>-1 006</b>	

Provision pour remise en état :

Au cours de l'exercice 2021, la société a constaté son obligation de remise en état du site de Marseille à la suite de la notification de résiliation anticipée du bail par le propriétaire : SNCF, résiliation devant intervenir au 31/12/2023.

**NOTE 19 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**

**INTEGRATION FISCALE**

La loi n°2018-515 du 27 juin 2018 pour un nouveau pacte ferroviaire a conduit, au 1er janvier 2020, à la constitution de la SA Société Nationale SNCF, devenue à cette même date la société mère du Groupe d'intégration Fiscale SNCF.

La société a intégré le nouveau périmètre fiscal de SNCF SA par engagement en date du 1er janvier 2020. La convention d'intégration fiscale qui lie la société mère à ses filiales prévoit :

- que ses filiales et la société mère supportent leur impôt propre,
- que la société mère conserve l'économie globale réalisée par le Groupe.

**VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES**

en milliers Euros

<b>REPARTITION</b>	<b>Résultat avant impôt</b>	<b>Impôt du Taux 25%</b>	<b>Résultat net après impôt</b>
Résultat courant	10 455	1 210	<b>9 245</b>
Résultat exceptionnel à court terme			
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	-606		<b>-606</b>
Crédit d'impôt (apprentissage, famille, recherche ....)			
Créance d'impôts à raison des pertes fiscales antérieures			
<b>Résultat comptable</b>	<b>9 849</b>	<b>1 210</b>	<b>8 639</b>

NOTE 20 - FISCALITÉ DIFFÉRÉE

**SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE (hors contribution sociale et majoration exceptionnelle)**

en milliers Euros

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	Base	Taux	Impôt
<b>ACCROISSEMENTS</b>			
<u>Provisions réglementées</u>			
* Hausse des prix		25,00 %	
* Amortissements dérogatoires		25,00 %	
<u>Autres</u>			
* Quote-part de SCI et G.I.E.			
* Divers			
(1) Changement taux d'IS (Loi de Finances 2018 )			
<b>Total accroissements</b>			
<b>ALLEGEMENTS</b>			
<u>Provisions non déductibles l'année de comptabilisation</u>			
* Congés payés		25,00 %	
* Participation des salariés	606	25,00 %	151
* Investissements construction		25,00 %	
* Ecart de conversion		25,00 %	
<u>Autres</u>			
* Provisions indemnités de départ en retraite	680	25,00 %	181
* Provisions pour licenciements pour motif économique		25,00 %	
* Prov. pour coûts de terminaison des contrats pluri-annuels		25,00 %	
* Prov. pour surfaces vides		25,00 %	
* Dépréciation des comptes clients		25,00 %	
* Quote-part de SCI et G.I.E.		25,00 %	
* Provisions pour dépréciation des titres de participation		25,00 %	
* Prov. pour risques filiales		25,00 %	
* Divers		25,00 %	
<b>Total allègements</b>	1 331		333
<b>SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE</b>	<b>-1 331</b>		<b>-333</b>

ELEMENTS A IMPUTER	Base	Taux	Impôt
Déficits reportables		25,00 %	
<b>SITUATION LATENTE DIFFEREE NETTE</b>			

**NOTE 21 - INFORMATIONS EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL**

en milliers Euros

ENGAGEMENTS CREDIT BAIL	Terrains	Constructions	Matériel & outillage	Autres immobilisat°	TOTAL
<b>VALEUR D'ORIGINE</b>			1 825		<b>1 825</b>
AMORTISSEMENTS					
- Cumul Exercices Antérieurs			-483		-483
- Exercice en cours			-365		-365
<b>Total</b>					
<b>VALEUR NETTE</b>			<b>977</b>		<b>977</b>
REDEVANCES PAYEES					
- Cumul Exercices Antérieurs					
- Exercice en cours					
<b>Total</b>					
REDEVANCES A PAYER					
- A un an au plus			373		373
- A plus d'1 an et moins de 5 ans			631		631
- A plus de 5 ans					
<b>Total</b>			<b>1 004</b>		<b>1 004</b>
<b>VALEUR RESIDUELLE</b>					
<b>Montant pris en charge dans l'ex.</b>					

**NOTE 22 - ENGAGEMENTS HORS BILAN**

en milliers Euros

ENGAGEMENTS	Total Hors Bilan		Vis-à-vis des entités liées		Vis-à-vis des dirigeants	
	Donnés	Reçus	Donnés	Reçus	Donnés	Reçus
Effets escomptés non échus						
Avals et cautions	245					
Cautions Douane	1 157					
Engagements en matière de pension						
Engagements de locations simples :						
Locations immobilières						
Locations mobilières						
Engagements d'achats / ventes fermes						
Autres engagements						
<b>Total</b>						

A la date d'arrêté des comptes, il n'existe ni d'actif ni de passif éventuel susceptibles d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine de la société.

NOTE 23 - DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

en milliers Euros

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES	Montants Garantis	
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit Emprunts et dettes financières divers	<b>NEANT</b>	
<b>Total</b>		

**NOTE 24 - EFFECTIFS**

EFFECTIF MOYEN	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	88	1
Agents de maîtrise, techniciens	175	26
Employés	50	1
Ouvriers	51	1
<b>Total</b>	<b>364</b>	<b>29</b>

**NOTE 25 - RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS**

en milliers Euros

REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES	Montants
des organes d'administration, de direction et de surveillance	<b>NEANT</b>

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

**NOTE 26 - IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE**

Les comptes de la société Naviland Cargo sont consolidés par intégration globale dans le périmètre de consolidation de la Société Nationale SNCF SA (2 Place aux Etoiles, 93200 Saint-Denis, numéro SIREN : 552 049 447). Les copies des états financiers consolidés sont disponibles sous format électronique : <http://www.sncf.com/fr/finance/rapports-financiers>.

**NOTE 27 - LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

en milliers Euros

Dénomination	Capital	Q.P.	V.B. Titres	Prêts, Avances	C.A.
Siège Social	Capitaux Propres	Dividendes	V.N. Titres	Cautions	Résultat
<b>FILIALES [plus de 50%]</b>					
NAVIROAD	120	100%	110	879	2 606
Venissieux	77 -		110		85
NAVILAND CARGO Espagne	150	100%	150	311	175
Barcelone	7 -		150		-143
NAVILAND CARGO Maroc	150	100%	150	99 -	
Tanger	-231 -		-		-
DECOR	8	51%	4	100	4 403
Levallois Perret	605 -		4		247
<b>PARTICIPATIONS [10 à 50%]</b>					
LHTE	500	33%	167	955	11 562
	-560 -		-		1 811
FHE	90	33%	39		-
	52		30		-11
<b>AUTRES TITRES</b>					
. Autres filiales Françaises					
. Autres filiales étrangères					
. Autres participations Françaises					
Paris-Terminal	5 145	12%	648		nc
		8	648		
Lyon Terminal	867	7%	62		nc
	-		49		
LDCT	250	3%	229		nc
	-		8		
UIRR	734	3%	25		nc
	-		25		
. Autres participations étrangères					

**NOTE 28 - RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

en Euros

DATE D'ARRETE Durée de l'exercice	31/12/2018 12 mois	31/12/2019 12 mois	31/12/2020 12 mois	31/12/2021 12 mois	31/12/2022 12 mois
<b>1 - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
- Capital social	4 997 538	4 997 538	4 997 538	4 592 182	4 592 182
- Nombre d'actions ordinaires existantes	555 282	555 282	555 282	555 282	555 282
<b>2 - OPERATIONS &amp; RESULTATS DE L'EX.</b>					
- Chiffre d'affaires hors taxes	118 175 353	125 272 660	119 616 357	148 818 975	166 943 874
- Résultat avant impôts et dotations aux amortissements et provisions	1 258 373	1 559 991	4 152 873	10 014 365	13 861 100
- Impôt sur les bénéfices	-418 014		122 366	840 151	1 210 331
- Participation des salariés				369 451	605 608
- Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions	9 556	120 761	2 340 898	5 966 093	9 312 889
- Résultat distribué					
<b>3 - RESULTATS PAR ACTION</b>					
- Résultat après impôts mais avant dotat° aux amortissements et provisions	1 676 387	1 559 991	4 030 507	9 174 214	12 650 769
- Résultat après impôts	9 556	120 761	2 340 898	5 966 093	9 312 889
- Dividende attribué à chaque action	0	0	4	11	17
<b>4 - PERSONNEL</b>					
- Effectif moyen des salariés					
- Montant de la masse salariale de l'exercice	11 681 253	12 411 729	13 422 924	14 837 597	15 306 630
- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	5 818 268	9 598 050	5 630 913	6 289 384	7 287 804